

# Constantin Ier DOMINVS NOSTER et INVICTVS AVGVSTVS : deux nummi exceptionnels frappés à Aquilée en 312 ap. J.-C.

Autor(en): **Gautier, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **62 (2012)**

Heft 247

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-323430>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Constantin I<sup>er</sup> DOMINVS NOSTER et INVICTVS AVGVSTVS: deux *nummi* exceptionnels frappés à Aquilée en 312 ap. J.-C.

Georges Gautier

La récente publication dans un catalogue de vente<sup>1</sup> d'un *nummus* inédit au nom de Constantin I<sup>er</sup> frappé à Aquilée et présentant une légende d'avvers hors du commun accompagnant un type d'effigie impériale peu fréquent a particulièrement retenu notre attention. Voici la description de cette monnaie taillée au 1/72<sup>e</sup> de livre:

A/ D N CONSTAN-TINVS INV AVG, buste cuirassé à mi-corps à droite, avec gorgonéion sur la cuirasse et casque lauré, tenant de la main droite une haste pointée vers le bas et de la main gauche un bouclier vu de l'intérieur. Une étoile décore le protège-nuque du casque.

R/ MARTI CO-NSERVATORI - / - // AQS, Mars casqué et cuirassé, revêtu du *paludamentum*, debout à droite, tenant une haste verticale pointée vers le bas et un bouclier posé sur le sol de la main gauche.

3,89 g, 6 h (fig. 1).

Dans le descriptif de la monnaie, la firme offrant ce *nummus* indiquait qu'il provenait du même coin d'avvers qu'une autre pièce, également inédite, vendue par ses soins quelques années plus tôt<sup>2</sup> mais présentant un type de revers différent. Il nous a donc été possible de procéder à une comparaison entre les deux pièces dont la seconde se décrit comme suit:

A/ Identique à l'exemplaire précédent. Toutefois le meilleur état de conservation de cette monnaie permet de discerner plus clairement certains détails du buste impérial, en particulier le gorgonéion qui orne la cuirasse ainsi que l'étoile qui figure sur le protège-nuque du casque.

R/ MARTI CONSERVATORI - / - // -, buste cuirassé de Mars à droite, avec casque lauré et orné d'une étoile sur le protège-nuque.

3,55 g, axe inconnu (fig. 2).

B. Upchurch qui prépare actuellement un corpus du monnayage constantinien de bronze argenté au 1/72<sup>e</sup> de livre produit en 312-313 avait déjà connaissance d'un autre exemplaire de cette monnaie non signée, issu de la même paire de coins et conservé à Berlin<sup>3</sup>. Cette pièce pèse 3,77 g et l'axe de ses coins est orienté à 6 h (fig. 3).

Avant même que d'étudier les représentations iconographiques qu'ils comportent ainsi que leurs légendes, il convient de situer dans le temps la frappe de nos deux *nummi* inédits et le contexte dans lequel leur production est intervenue. Ceci est chose relativement aisée, compte tenu d'une étude d'ensemble du regretté P. Bastien, parue en 1974<sup>4</sup>. Cet auteur avait déjà, à l'époque, pu réunir, pour ce qui est de l'atelier d'Aquilée, trois *nummi*<sup>5</sup> appartenant à la même émission, liés par un même coin d'avvers et comportant deux types de revers semblables à ceux des deux pièces ci-dessus décrites (fig. 4, 5 et 6). Comme dans le cas qui nous intéresse, l'existence parmi ces trois pièces d'une monnaie signée lui permettait de les attribuer avec certitude à Aquilée. Il en datait en second lieu la frappe du printemps ou du début de l'été 312. P. Bastien décrivait également, dans le même article, tous les *nummi* comparables et non signés attribuables à l'atelier de

1 Vente Rauch 89, 5.12.2011, n° D 2089. Cette étude a été préparée en étroite collaboration avec le Dr Brent Upchurch, spécialiste du monnayage de Constantin I<sup>er</sup> (B. H. Upchurch, 20 Tabway Lane, Bridgewater, Massachusetts, 02324, USA).

2 Vente Rauch 80, 1.6.2007, n° 266.

3 Berlin, Münzkabinett, Staatliche Museen, no 182224703. Nous remercions vivement ici le Dr K. Dahmen qui nous a autorisé à publier et à reproduire cette pièce.

4 P. BASTIEN, *Folles sans marque émis par Constantin en Italie*, GNS 93, 1974, pp. 5-8.

5 BASTIEN (n. 4), p. 7, fig 2c (Vienne no 81412, 4,00 g, 12 h); fig. 8 (doc. P. Strauss, 4,96 g, 12 h); fig. 9 (doc. P. Strauss, 4,55 g, 12 h).

Ticinum sur la base de leur style. Ces monnaies produites sans aucun doute à la même époque, en 312 ap. J.-C., nous offrent sur leurs revers les bustes de Mars casqué et de Sol radié<sup>6</sup>. Dans certains cas ces bustes sont complétés d'attributs (haste et bouclier pour Mars, globe et fouet pour Sol) (fig. 7 et 8). Toutefois, comme à Aquilée, les seules effigies de Constantin alors répertoriées à Ticinum dans ces séries étaient des bustes courants (laurés et cuirassés à droite, avec ou sans *paludamentum*, vus de trois-quarts avant ou arrière), associés à des titulatures qui ne suscitent aucun commentaire particulier. Au terme du catalogue qu'il avait dressé de ces différentes monnaies, P. Bastien postulait enfin pour Aquilée, comme tel était déjà le cas à Ticinum, l'existence de pièces non signées portant au revers le buste de Sol. Nous partageons cette hypothèse qui toutefois, à notre connaissance, n'a pas encore été vérifiée.

Les deux *nummi* étudiés ici s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la même émission que les autres exemplaires d'Aquilée déjà publiés par P. Bastien. Comme les monnaies produites en parallèle à Ticinum, elles ont été émises dès l'occupation de ces deux villes par Constantin après le difficile siège de Vérone. Dans les deux ateliers mis en sommeil par Maxence depuis 309–310 ap. J.-C., la réduction du *nummus* au 1/72<sup>e</sup> de livre, déjà en vigueur à Londres, Trèves et Lyon depuis la fin de l'été 310, fut alors immédiatement introduite<sup>7</sup>. Rappelons que des pièces non signées au 1/72<sup>e</sup> au nom de Constantin, montrant au revers les bustes de Mars et de Sol, étaient déjà connues de longue date pour Trèves. Dans cet atelier ces frappes non signées ont été très abondantes et C. H. V. Sutherland, dans le RIC VI, en répertoriait dix-neuf variétés dont les bustes ne comportaient aucun attribut particulier. Depuis la publication de cet ouvrage, la trouvaille de Saint-Colombier-en-Sarzeau<sup>8</sup> nous a révélé, ce qui corrobore notre interprétation de l'iconographie offerte par ces monnaies, un *nummus* trévir, présentant au revers le buste de Mars à gauche tenant une haste et un bouclier (fig. 9). Cette pièce constitue le pendant de celle du même type déjà publiée par P. Bastien pour Ticinum. Des *nummi* non signés taillés au 1/72<sup>e</sup> de livre, dont les revers comportent les bustes sans attributs de Mars<sup>9</sup> et de Sol<sup>10</sup>, ont par ailleurs été assignés à Londres. Dans les deux cas, les attributions à Trèves comme à Londres ont été déterminées sur la base du style des monnaies.

Le type de buste impérial d'exception que nous offrent les *nummi* inédits d'Aquilée s'apparente étroitement à des effigies d'inspiration militaire déjà réalisées dans cet atelier au cours d'une émission de *nummi* au 1/32<sup>e</sup> produite en 306–307. Après la disparition, en juillet 306, de son père Constance, Constantin César se vit attribuer dans ce cadre plusieurs bustes de caractère martial dont l'un comporte une haste pointée vers le bas et un bouclier, ainsi que dans la main gauche deux *plumbatae*. Il préfigure les frappes réduites de 312 ap. J.-C. (fig. 10). Lors de l'occupation d'Aquilée par Maxence, après la capture de Sévère II au printemps 307, des *nummi* montrant une effigie de Constantin casqué et cuirassé, armé d'une haste et d'un bouclier y seront de nouveau émis avec un revers le représentant à cheval, frappant deux ennemis à terre et portant la légende VIRTUS CONSTANTINI CAES[ARIS] (fig. 11). Maxence ménageait, ce faisant, son allié du moment, tout en affirmant son contrôle sur le nord de l'Italie. La situation était évidemment toute autre en 312 alors que la campagne militaire visant à l'élimination de «l'usurpateur de l'urbs» était engagée depuis plusieurs mois. Les com-

6 BASTIEN (n. 4), pp. 6 et 7, no 5b et 6.

7 G. GAUTIER, Un *nummus* inédit frappé à Trèves en 310 ap. J.-C. au nom de Maxence, GNS 237, 2010, pp. 9–14.

8 H. HUVELIN, Le trésor de Saint-Colombier-en-Sarzeau, TM II, 1980, no 1363, p. 64 et pl. XIX. L'auteur signalait également l'existence à Ticinum d'un buste de Mars comportant les mêmes attributs.

9 W. S. OGDEN, A find of Roman bronze coins on the little Orme's Head, North Wales, British Numismatic Journal, vol. II, 1906, pp. 17–53 et pl. II, n° 26. Nos remerciements vont à cet égard à notre ami I. Stewartby qui nous a signalé cet article dont nous n'avions pas connaissance lors de la préparation de notre étude évoquée en note 10, ci-après.

10 G. GAUTIER, An unpublished nummus of Constantine I of the mint of London, NC, 1992, pp. 157–160 et pl. 36, n° 1 à 6.

paraisons qui précèdent avec les effigies en usage à Aquilée en 306–307 indiquent selon nous que lors de la reprise de la frappe dans l’atelier en 312, le personnel qui en fut alors chargé disposait toujours des modèles qui avaient été utilisés cinq ans plus tôt. Il lui a donc été loisible de s’en inspirer directement pour produire, au profit de Constantin, une effigie comme celle qui figure à l’avers de nos *nummi* inédits dans le but d’illustrer un monnayage de soutien évident à ses convictions politico-religieuses. On relèvera par ailleurs que l’atelier de Londres, au cours de deux émissions au 1/72<sup>e</sup> de livre datées de 311–312 ap. J.-C. et manifestement destinées aux troupes qui allaient participer à l’expédition d’Italie, multipliait les bustes à connotation directement militaire, ainsi que l’a très bien souligné H. Huvelin<sup>11</sup>. Plusieurs de ces effigies sont également très proches de celle qui nous offrent les *nummi* inédits d’Aquilée (fig. 12).

Pour comprendre les principaux points d’appui de la propagande constantinienne durant la première partie de l’année 312, il convient, en second lieu, d’analyser la légende d’avers de ces pièces. Rédigée au nominatif, elle se développe de la manière suivante : D[OMINVS] N[OSTER] CONSTANTINVS INV[ICTVS] AVG[VSTVS]. Une telle construction syntaxique apparaît ici pour la première fois, semble-t-il, dans le monnayage au nom de Constantin. Le substantif DOMINVS suivi du possessif singulier NOSTER avait déjà été noté, au datif, à Rome en 294 sur de très rares *aurei* et *argentei* émis pour les césars Constance et Galère. Déclinée à l’identique, la même formule est inscrite également sur les nombreuses monnaies frappées dans les trois métaux pour honorer les augustes émérites Dioclétien et Maximien après le 1<sup>er</sup> mai 305. Elle sera reprise, toujours au datif, en 307 par Maxence à Aquilée dans le cadre de l’ultime émission de bronze argenté taillée au 1/32<sup>e</sup> de livre dans laquelle il figure conjointement avec Constantin César et avec son père Maximien revenu au pouvoir. Elle est alors complétée, au profit de ce dernier, par le titre SENIOR INVICTVS AVGVSTVS. Constantin rendra en 307–308 un hommage comparable à Maximien dans le monnayage de ses ateliers de Londres, Trèves et Lyon. Notons enfin que Maxence avait été qualifié de DOMINVS NOSTER, au nominatif, associé au titre de PRINCEPS, sur un aureus émis à Rome au début de son règne, à la fin de 306, alors qu’il cherchait en vain à se faire admettre au sein d’un ensemble tétrarchique déjà bien malmené<sup>12</sup>. Après son apparition ponctuelle au cas sujet en 312 sur les *nummi* d’Aquilée, la formule DOMINVS NOSTER, apparemment tombée dans l’oubli pendant plusieurs années, reviendra en force, au datif, à l’initiale des légendes d’avers des monnaies émises à partir de mars 317 aux noms des césars Crispus, Constantin II et Licinius fils. Son usage au nominatif deviendra ensuite la règle à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, associée ou non à divers qualificatifs.

Au-delà de ces occurrences numismatiques qu’il énumère et commente très précisément, J.-P. Callu<sup>13</sup> a analysé la signification de la formule DOMINVS NOSTER, en distinguant entre ses emplois au nominatif et au datif. Selon lui, inscrire DOMINVS NOSTER au nominatif à l’avers d’une monnaie suggère directement une action de la personne concernée et peut se traduire par «Notre seigneur ordonne que cette espèce soit mise en circulation». Une telle interprétation peut s’appliquer très exactement aux *nummi* de Constantin frappés à Aquilée au cours de sa campagne militaire. Quant à l’emploi de cette expression déclinée au datif en DOMINO NOSTRO, il implique, selon le même auteur, une initiative de ceux

11 H. HUVELIN, Les deux émissions londoniennes – /\* // PLN et \*/ – // PLN, NZ, 101, 1990, pp. 29–50 et pl. 6–15. On consultera en particulier dans cet article les développements de l’auteur en pp. 30 et 31. Dans son catalogue des deux émissions, H. Huvelin décrit dix variétés de bustes à attributs militaires pour Constantin.

12 RIC VI, p. 367, n° 137.

13 J.-P. CALLU, DN: la genèse d’une titulature monétaire, BSFN 40, 1985, n° 4, pp. 616–619.

qui rendent à l'empereur une monnaie qui lui appartient. Il s'agit là «tout à la fois d'un geste de déférence et la reconnaissance d'une propriété», estime-t-il. Nous ne pouvons qu'adhérer à pareille démonstration.

La présence simultanée à l'avvers des monnaies étudiées ici de la formule DOMINVS NOSTER et du terme INVICTVS au nominatif peut toutefois, en l'espèce, suggérer une explication à deux niveaux, en fonction des circonstances qui ont conduit à cette rédaction. Il paraît évident, en premier lieu, qu'en dépit de débuts victorieux, l'issue du conflit en cours était encore incertaine lorsque ces *nummi*, très vraisemblablement destinés à une distribution aux troupes pour célébrer la prise d'Aquilée, furent émis. Dans ce contexte, leur légende d'avvers pouvait constituer une manière de proclamation par Constantin tout à la fois de sa détermination à vaincre et de sa conviction religieuse du moment, afin de continuer à bénéficier de la chance qui lui avait jusqu'alors souri dans son entreprise. Pour illustrer ce qui précède, il convient par ailleurs de placer en parallèle le type de l'avvers et ceux des revers des deux pièces. En faisant figurer MARS CONSERVATOR en buste ou en pied sur les revers et en se faisant pratiquement représenter à l'identique au droit, Constantin entendait ouvertement s'identifier au dieu de la guerre sauveur pour augurer favorablement de la suite de son expédition en direction de Rome. Quant au qualificatif INVICTVS, il constituait, à n'en pas douter, une référence directe à Sol dont on sait que la représentation en pied accompagnée de la légende SOLI INVICTO COMITI figurait, depuis 310, au revers de la majeure partie du numéraire de bronze argenté frappé sous l'autorité de Constantin. À cet égard, INVICTVS apparaît dès la même année à Londres abrégé en IN à l'avvers d'un *nummus* appartenant à l'émission T/F // PLN au 1/72<sup>e</sup> de livre, couplé au revers précité montrant Sol de face, levant la main droite et tenant un globe dans la main gauche<sup>14</sup>. L'abréviation IN est de nouveau présente à plusieurs reprises dans le cadre des séries londoniennes de 311–312 étudiées par H. Huvelin<sup>15</sup>. Elle figure notamment au droit de monnaies dont le revers représente Sol debout de face, tenant un fouet et un globe et portant la légende COMITI AVGG NN, par laquelle Constantin associait Licinius et Maximin Daïa à son projet de campagne militaire vers l'Italie (fig. 13). Dans le cas des *nummi* d'Aquilée, un pas supplémentaire est, selon nous, franchi dans l'affirmation d'une croyance solaire de type monothéiste, par l'utilisation du qualificatif INVICTVS qu'il s'attribue et bien que les monnaies similaires présentant au revers le buste de Sol nous fassent encore défaut. Comme on le sait, Constantin ne faisait là que suivre, en l'officialisant ouvertement désormais, l'inclinaison comparable vis-à-vis de Sol que son père avait déjà clairement laissée transparaître à plusieurs reprises dans son monnayage.

En s'identifiant à Mars et en s'assurant, dans le même temps, de la bienveillance tutélaire de Sol, Constantin, qui abordait l'étape décisive d'une expédition qui allait représenter le premier acte du rétablissement du pouvoir impérial à son profit exclusif, entendait ainsi faire coup double, en ordonnant l'émission de monnaies courantes dont le libellé des légendes comme l'iconographie étaient destinés à asseoir son image et à frapper les esprits. Plus globalement, on peut estimer que les différents *nummi* non signés produits dans l'ensemble des ateliers constantiniens, à l'exception pour l'heure de celui de Lyon, où les mêmes frappes ne sont pas encore attestées, ont constitué un monnayage propitiatoire

14 RIC VI, p. 133, n° 120 et  
F. BASTIEN, A propos du titre  
d'Invictus sur les monnaies frappées  
par Constantin I à l'atelier de Londres,  
BSFN 17, 1962, n° 2, p. 122–123, ici p. 122.

15 HUVELIN (n. 11), 1990, n° 27, pl. 6.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



en l'attente des séries on ne peut plus éloquentes qui suivront la prise de Rome, le 28 octobre 312. Elles exhaleront entre autres les vertus de *liberator* et de *restitutor* dont va aussitôt se prévaloir le vainqueur de Maxence pour faire pièce au titre de *conservator urbis* dont ce dernier avait fait l'un des principaux axes de sa doctrine monétaire tout au long de son règne. Fort de son succès, Constantin, aussitôt honoré par le Sénat du titre de *Maximus*, n'hésitera pas, quelques mois plus tard, à exprimer de manière encore plus significative sa Foi solaire en faisant accoler son effigie à celle de Sol et précéder son nom du qualificatif INVICTVS, ce dont témoigne éloquemment le multiple de neuf *solidi*, frappé à Ticinum<sup>16</sup> à l'occasion de sa rencontre avec Licinius à Milan en janvier 313 (fig. 14).

Signalons enfin que dans l'atelier majeur qu'était Trèves, les bustes de Mars et de Sol seront encore présents au revers de nombreux *nummi* non signés et réduits au 1/96<sup>e</sup> de livre à partir de 313<sup>17</sup>. Il faut croire que la présence de ces effigies symboliques devait être particulièrement chargée de sens et d'impact auprès des détenteurs de ces espèces d'usage quotidien. Peut-on imaginer, par exemple, que ces monnaies furent alors destinées en priorité, afin d'assurer en quelque sorte une continuité propagandistique, à la solde de contingents militaires ayant contribué au succès de la campagne d'Italie et qui venaient de regagner les garnisons du *limes* rhénan? L'hypothèse ne laisse pas d'être séduisante.

Georges Gautier  
41 rue Saint-Placide  
F-75006 Paris

16 Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (coll. Beistegui, n° 233).

17 La liaison entre les volumes VI et VII du RIC n'ayant pas été faite avec précision, ces *nummi* trévires au 1/96<sup>e</sup> de livre n'ont pas été répertoriés.